

URBANISME, MODE DE VIE, CONSOMATION COLLECTIVE.

Débat

Monique DAGNAUD:

Travail en cours sur une opération d'urbanisation diffuse près de

. Il semble que le discours urbanistique vise à présenter des besoins qui éliminent les conflits. Le conflit y est présenté comme une entité agressive extérieure (le bruit, la ville, la pollution ...). A aucun moment les conflits sociaux ne sont pris en compte et on ne considère que des conflits physique. De même on vit sur l'illusion du rapprochement des classes sociales par leur regroupement physique sur un même lieu.

En fait les besoins exprimés peuvent être satisfaits sous n'importe quelles formes urbanistiques. Ainsi Alexander et Chernaïeff dans "Intimité et vie communautaire" expliquent que les fortes densités d'habitants satisfont le mieux le besoin d'intimité.

J.L. Lacascade :

a) La catégorie de besoin est effectivement assez équivoque, et elle fournit l'essentiel du discours sur le mode de vie. Il faut donc réfléchir sur la fonction de l'utilisation de la notion de besoin. Je me fondezai sur l'exemple de la rénovation du patrimoine immobilier des houillères au cours de laquelle on a prétendu créer un nouveau mode de vie pour les mineurs. Cette rénovation remettaient en fait en cause le statut même du mineur, le montant du loyer, et instituait une séparation entre population active et population en retraite.

b) un autre problème est celui du rapport de la classe ouvrière à la définition des besoins. Ainsi lorsque nous avons fait des enquêtes auprès des syndicats et des municipalités ouvrières pour leur demander leurs besoins en matière d'architecture ou d'aménagement, ces der-

nières furent incapables de répondre. Les seules réponses consistaient en demandes de logements individuels et d'accession à la propriété sur laquelle il y avait un large consensus. En fait pour elles le problème se posait plus au niveau du contrôle de l'appareil de production de logements et des équipements qu'au niveau de la définition des besoins.

Tabouret:

Il faudrait s'interroger sur l'utilisation de la notion même d'équipement qui nous a été léguée par la pensée urbanistique dominante (cf. Le Corbusier). En effet les équipements collectifs sont trop conçus comme le prolongement superstructurel de la machine à habiter (le logement).

Le terme d'équipements infirme dans un mode de dépenses/le terme "d'usager"^{que} d'un équipement n'a aucun sens. Il faut donc poser le problème du contrôle de la production sociale de la ville. Chercher à savoir s'il faut un habitat individuel ou collectif revient à s'enfermer dans les modèles.

Gérard Albaz:

J'aimerais que l'on développe les problèmes posés sur la notion de culture.

Tabouret:

Je voudrai vous faire part de l'étude d'une équipe d'animation culturelle de Montbéliard. Elle conclut que l'on fait jouer aux animateurs le rôle de substitut de tout ce qui est bloqué dans la société:

l'école est bloquée et on fait de l'animation culturelle, de l'assistance pédagogique, ça ne fonctionne pas quelque part et on fait de l'assistance sociale, on fait de l'animation culturelle comme assis-

tance politique pour débloquer les problèmes politiques.

Dans ces conditions, la position de ces animateurs est de se servir de leur compétence pour aider les gens à formuler leur besoin, pas pour apporter des solutions.

Bouzenberg:

La réflexion sur le moyen terme et le court terme manque actuellement.

Le problème est qu'on réalise, mais que faut-il réaliser, quoi faire? qu'est-ce que réaliser mieux?

Saz: (thèse en cours sur les équipements intégrés de la ville neuve de Grenoble)

J'interviendrai à ce propos, en prenant le cas de Grenoble. Pour faire un petit retour en arrière, il faut se demander ce qui a poussé la municipalité ~~municipalité~~ PS-PSU à faire des équipements intégrés.

Dans le cadre des IV et V^e Plan on a envisagé l'action socio-culturelle comme activité s'adressant à des catégories de population, des classes d'âge, les femmes etc. Répondre aux demandes de chaque type ou catégorie de population aboutit ~~à~~^{essait} à un éclatement des politiques. De plus cela était rendu difficile par les attributions de financement au niveau ministériel.

La seconde phase de la politique d'équipement à consister à construire un centre social et une MJC sous un même chapeau architectural. (En général les travailleurs sociaux était à tendance C F D T, les animateurs de la M J C à tendance C G T) On a voulu mettre en oeuvre une politique d'animation commune pour l'équipement ainsi constitué, mais on s'est heurté très vite à un conflit entre deux grandes conceptions de l'animation.

Nous avons alors axé la réflexion sur trois principes:

* un équipement intégré est un ensemble d'équipements conçu en fonction d'un projet spécifique d'animation culturelle

* l'équipement intégré doit répondre à un financement global inter-ministériel. (Ce financement fut rendu possible à la suite des expériences villes nouvelles de la région parisienne)

* Il faut instaurer la banalisation et la polyvalence des équipements et rechercher un nouveau type de liaison avec l'environnement et l'habitat.

La municipalité d'Echirolles par contre a continué à créer des équipements traditionnels.

Le problème sous-jacent à la situation politique grenobloise est que la politique socio-culturelle est conçue en fonction de la prise de conscience des habitants et en fonction de la réflexion des animateurs sur leur propre rôle. C'est donc en fonction du type de culture que les animateurs voulaient transmettre que s'est élaboré le projet socio-culturel.

Bien sur, tout n'est pas clair. On ne peut pas résoudre par "l'école ouverte" (qui est un des principes de l'intégration des équipements) à tous les problèmes de l'enseignement et de l'éducation nationale comme le voudraient parfois certains textes gouvernementaux. Mais le problème était celui des modalités de l'innovation et de l'attitude par rapport aux besoins qui reproduisent l'idéologie dominante. Pour y parvenir la municipalité de Grenoble a instauré une concertation des diverses associations populaires et démocratiques (on ne retenait ni le Parti communiste ni la C G T ni le S N E S). On a alors constitué une chartre de l'animation qui devait servir de ligne directrice pour tous les projets d'animation et l'on a essayé de promouvoir des pratiques permettant la prise de conscience sur le mode politique.

Arvin-Bérod: (Echirolles)

La position typique du GAM est de faire une percée dans les institutions, en faisant des séparations entre l'aspect politico-institutionnel et la nature économique du capitalisme monopoliste.

Il faut donc bien rappeler que le coût des équipements de Grenoble n'a pu être supporté que parce que la situation de Grenoble est particulière.

A l'époque de la réflexion sur les équipements intégrés aucune des organisations démocratiques de l'enseignement ne furent consultées sur le projet des équipements intégrés.

En modifiant les rapports pédagogiques entre enseignants et enseignés on pense "conscientiser" les habitants et lutter contre la ségrégation sociale et ouvrir la lutte au niveau du quartier. Mais comment faire venir les ouvriers pour qu'ils participent à l'acte pédagogique.

Finalement peut-on en rester au seul niveau de l'acte pédagogique?

La municipalité de Grenoble n'a jamais habituer les habitants à mener des batailles politiques pour revendiquer par exemple le 1% des xx% pour la culture.

Bruaton (sociologue Grenoble):

Les deux interventions sont absolument typique du champ dont Godard parlait au début. En effet elles mythifient des expériences. Le problème est de savoir dans quels termes on peut poser le problème à partir des concepts de reproduction de la force de travail et des rapports sociaux.

Quand on parle de politiques d'équipements, le vrai problème est de montrer quelles stratégies des classes dominantes ou dominées y est mis en oeuvre.

Prendre le problème en termes "d'équipements" revient au fait à se situer dans le cadre idéologique dans lequel on peut débattre idéologiquement.

Renaudi (architecte)

Je trouve stupéfiant qu'à partir d'une analyse politique on fasse des écoles traditionnelles et qu'on s'en satisfasse. A mon avis si les progressistes ne peuvent se saisir des possibilités offertes par des solutions nouvelles comme les écoles intégrées, on crée une situation très grave.

J'ai discuté avec le directeur d'une école du 20^e arrondissement à Paris (~~il avait membre du Parti communiste~~) qui expérimentait des méthodes nouvelles. Cet ^{enseignant} ~~homme~~ ressentait très lourdement le poids que représentaient ^{les} ~~l'existence même~~ des locaux d'une école traditionnelle. Quant on peut faire autre chose, c'est une position ultra-réactionnaire de faire une école traditionnelle, faut-il maintenant arrêter toute production architecturale et ne plus chercher des solutions nouvelles sous le prétexte que l'on gère les incapacités du gouvernement?

A. Girard:

Je voudrais savoir si à Echirrolles on a pensé à faire des expériences hors du "socio-culturel", dans des domaines concernant la femme et la prise en charge de certaines tâches domestiques dans le cadre intégré.

Arvin-Bérod: Le point de départ est la contrainte financière. Il faut donc déterminer des choix prioritaires, c'est-à-dire l'Ecole, les équipements sportifs, les équipements sociaux. Pour faire une recherche il faut les moyens de le faire. Or les expériences des collectivités locales ne coûtent rien à l'Etat.

Saez:

Je voudrais intervenir à propos du rapport entre les municipalités de gauche et le niveau central de l'appareil d'Etat. Je pense qu'à la ville neuve de Grenoble on a tenté pour la première fois de briser le monopole normatif de l'Etat en matière d'équipement en tentant d'instaurer une concertation, avec toutes les réserves déjà faites, sans s'inspirer directement des grilles d'équipement qui se fondent sur les conceptions de chaque ministère en matière d'équipement.

D'autre part, le statut juridique du CEPASC (?) qui gère et coordonne l'action sur les divers équipements intégrés prouve bien que les pouvoirs publics sont conscients du danger que représentent les expériences d'équipements intégrés, puisque le CEPASC est régi par une convention renouvelable chaque année et qui peut se voir remise en question à chaque échéance.

Tabouret :

Il est clair que les équipements pour les femmes, pour les tâches ménagères, ne faisaient pas partie du projet de la Ville neuve, et cela est très significatif car le problème des budget-temps des familles ne paraît déborder considérablement le cadre de l'équipement culturel.

Il ne suffit pas de produire de nouvelles solutions mais il faut se poser le problème des conditions sociales de production des décisions permettant de faire des choses nouvelles et donc il faut trouver les processus qui permettront de trouver ces nouvelles solutions.

L'exemple de Pfimling à Strasbourg est caractéristique: on lui a dit que les écoles à deux niveaux (style napoléonien) revenaient à 7% moins cher que les autres, et il a fait construire ces écoles.

Bouzenberg:

Réaliser mieux pour moi c'est aussi aboutir à des luttes populaires plus avancées et à niveau politique plus avancé. Quoique je puisse penser de l'expérience de Grenoble, il faut bien noter qu'il y a eu un débat, et c'est là chose importante.

Arvin-Bérod:

Effectivement on conteste l'absence de pratiques démocratiques dans l'utilisation des équipements et la décision de leur construction. Parce que nous nous refusons de faire supporter à la population et aux contribuables les expériences novatrices.

Godard:

Ce qui vient d'être dit pose clairement le problème du développement des luttes de classes à propos des problèmes urbains. Or je pense à ce propos que les classes moyennes (enseignants, techniciens, certains fonctionnaires etc.) ~~sont~~ semblent plus motivés par l'intervention sur les problèmes d'équipement et notamment les équipements socio-culturels. Pourquoi ces couches sociales sont-elles les plus touchées par les problèmes urbains? Ne peut-on penser qu'elles trouvent là un mode d'expression politique spécifique. Quant au problème du rapport ~~à~~ l'appareil d'Etat, ils semblent que les mouvements réformistes ou petit-bourgeois ramènent le problème à l'investissement de mini-pouvoirs périphériques au niveau local ou au niveau d'institutions spécialisées (par exemple gestion d'équipements collective) sans chercher constamment à poser le problème de la prise du pouvoir au sein de l'appareil d'Etat central. Il est clair que les mouvements sur l'environnement sont des mouvements à base sociale petite ou moyenne bourgeoise. Le cas de la

Belgique par rapport aux problèmes du logement et des équipements collective est à cet égard tout à fait caractéristique.

Je voudrais aussi poser le problème de l'ainsi nommé "temps de loisirs". En effet je pense que l'on n'a pas assez abordé jusqu'à présent le problème pourtant central de ce que l'on appelle parfois en jargon sociologique "le temps contraint". Il s'agit d'une fraction du temps hors travail qui correspond ~~à un temps~~ non utilisable comme par exemple le temps passé dans les transports (pour lequel les syndicats pose déjà le problème, comme ce fut notamment le cas pour Usinor, de savoir si ce temps doit être compris dans le temps de production). Deuxièmement, il s'agit d'un temps qui correspond à toute la production artisanale domestique. Or jusqu'à présent on a posé le problème des équipements socio-culturels dont l'utilisation implique que déjà les hommes et les femmes ont pu se libérer de leur travail domestique, et de leur travail dans la production. Ceci tend alors à ignorer le fait que le poids du temps de travail (professionnel et domestique) pèse de façon différente sur les diverses classes sociales. Poser le problème du transfert de certaines tâches ménagères revient alors à poser le problème des nouvelles formes de paupérisation par le temps, et notamment de la paupérisation de la femme (cf. les textes classiques de Lénine et Bebel).

Cette question qui touche des équipements qui n'existent pas encore s'articule à la question fondamentale du mode de consommation capitaliste et de la maîtrise de la production des biens de consommation ainsi que des circuits de distribution, et implique la

possibilité de contrôle démocratique (comme c'est parfois le cas avec les comités d'entreprise qui font appel par exemple pour la gestion de la cantine à des organismes de service) de l'organisation et de la gestion des organismes gestionnaires.

Il faut donc à mon sens éviter de trop isoler les aspects culturels du problème, ou alors élargir la notion de culture à tous les aspects de la vie quotidienne, auquel cas l'utilisation de son temps et les contraintes de temps font partie de la culture, ce qui signifie que l'équipement culturel change lui-même de sens. Il faudrait peut-être dans ce cas penser autrement les liaisons entre le culturel, le social, le sportif, le pédagogique etc. et même alors reposer le problème de la constitution de ces catégories en fonction d'une certaine conception de la famille, des relations sociales primaires, et de la socialisation de ces relations etc.

J.M. Charron:

On ne peut s'en tenir à des débats sur des positions doctrinales sur les équipements collectifs car la classe dominante peut avoir à ce niveau de forte capacité intégratrice. Les exemples d'auto-gestion des équipements sont à cet égard assez significatifs, surtout lorsque l'on fait participer la C A F (Caisse d'Allocation familiale) dont on peut difficilement se passer actuellement.

Il faut poser le problème autrement qu'en cherchant si l'intégration des équipements est un acquis démocratique.

Les ministères, et particulièrement celui de la culture et de la Jeunesse et des sports, s'en prennent particulièrement actuellement à la culture cultivée pour banaliser les lieux culturels. C'est ce qui ressort de certains textes officiels avec par exemple la proposition d'utilisation continue des écoles et des préaux d'école pour

en faire des gymnases, cafétérias, cafés-théâtres ... ou encore le projet d'amener la culture dans les super-marchés où la bibliothèque peut vendre livres et disques.

Ainsi on utilise à plein temps les équipements non rentables et l'on tarifie les équipements qui s'intègrent aux circuits commerciaux. Le ministère prescrit l'intervention d'animateurs qui créent le bon climat, ou créer les conditions de leur collaboration avec les chaînes commerciales.

Enfin, pour l'école on ne peut isoler le problème technico-pédagogique de l'école ouverte et de l'intégration de l'équipement scolaire, des luttes des syndicats d'enseignants.

H. Coing:

Il faudrait se donner les moyens de systématiser ce type de réflexion de façon à la considérer sous toutes ses dimensions, sinon on risque d'isoler le moment idéologique d'un discours et le moment historique de sa production.

Il faudrait se demander pour les équipements intégrés, quelles séparations sociales antérieures on veut surmonter. Les découpages actuels ne sont pas évidents (le centre social, la MJC, l'école).

La production de chaque coupure et, par le fait même de chaque équipement, a une histoire et un contenu social qui opèrent une délimitation dans les pratiques sociales et les rapports sociaux.

Il faut donc questionner cette délimitation.

On peut donc procéder en deux temps en s'interrogeant sur l'origine et l'histoire de la séparation et de la coupure et de la délimitation d'un champ social. Ceci amène à se demander pourquoi à un certain moment est née une institution en tant que fragment de l'appareil

d'Etat, chargé de gérer une forme bien particulière de pratique sociale. On est alors renvoyé à une forme de contradiction sociale très spécifique historiquement. Ainsi le jour où l'école surgit comme institution c'est à un moment précis où la formation est arrachée à la famille pour être confiée à l'Etat.

Donc, parler d'intégration ne signifie pas que l'on supprime toute coupure, cela signifie qu'on la place autrement et qu'on délimite autrement le champ social en créant de nouvelles normes juridiques et institutionnelles. Il s'agit alors d'analyser quelle est la nature précise de cette nouvelle délimitation, à quelle forme de contradiction fait-elle référence mais aussi sur quel type d'appui social elle se fonde, et quelles pratiques la soutiennent.

Tabourat:

On pourrait rappeler qu'en 1936 le Ministère de l'Education nationale est aussi le ministère des loisirs et qu'à l'école on faisait du bricolage, du dessin, c'était intégré à cette époque.

RENAUDIE

Renaudie On a dit jusqu'à présent que les équipements intégrés étaient des lieux où le pouvoir peut faire passer toute sa politique, mais il faut aussi se demander si ça ne correspond pas à de nouvelles solutions d'urbanisme, qui ~~compromettent~~ ^{s'opposent au} le découpage de la ville ~~qui~~ ^{suivent les principes} découlent de la Charte d'Athènes, dont les solutions d'urbanisme ~~basées~~ ^{basées} aboutissent à la ségrégation ~~dictée par l'idéologie du pouvoir~~. Dans les solutions nouvelles d'urbanisme des valeurs culturelles disparaissent sans que l'on s'en aperçoive. C'est le cas de la rue comme lieu de contact social. On a supprimé la rue sans rien mettre à la place.

L'architecture ne détermine pas le mode de Vie, ni le mode de pédagogie mais par contre une solution d'architecture peut contrarier certaines pratiques sociales et s'opposer à un développement d'une vie collective intense.

J.L. Cohen:

Si nous en revenons aux problèmes des équipements intégrés et particulièrement à Grenoble on constate que Grenoble a bénéficié de conditions tout à fait exceptionnelles de financement sous forme de subventions spéciales d'innovation. De même les intégrations d'équipement à Yerres et à Istres ont été produit par même producteur à savoir G E P, industrie qui contrôle une partie extrêmement importante du secteur de la construction scolaire industrialisée et qui en tant constructeur unique fut capable d'unifier les différents éléments de l'équipement à construire.

Dans ce cas c'est le mode même de financement de l'équipement qui permet d'expliquer la possibilité d'intégration.

Godard:

Je pense qu'à propos de l'intégration des équipements il faut faire attention à ne pas poser le problème de façon trop formel au point de vue spatial et comme le disait il faut replacer sa création dans le processus social qui lui donne naissance. Je prendrai l'exemple de Godin au 19ème siècle qui constituait bien un type d'équipement intégré résidentiel. Sa conception partait d'une idée "humaniste" de Godin qui était patron d'une fabrique de poêle à charbon. Godin explique qu'il faut donner à ses ouvriers "l'équivalent de ce qu'ont les riches" et avec son il propose des solutions formellement nouvelles. Cette expérience s'inscrit dans la lignée d'un certain paternalisme patronal que l'on retrouve sous une forme beaucoup plus répressive dans les corons miniers du Nord et du Pas de Calais.

Je prendrai dans la même idée l'exemple de la circulaire d'Albin Chalandon du 1er décembre 1971.

Cette circulaire vient pour prolonger la politique des m2 sociaux qui ont servi tout au plus de remise à vélo ou à poubelle. (En fait 80% des promoteurs ne respectaient pas la législation) Elle stipule qu'il faut développer l'intégration de locaux de loisirs à l'intérieur des bâtiments ou à proximité. Si l'on sait que cette circulaire invite les promoteurs à prendre en charge eux-mêmes ou à contrôler étroitement l'animation de ces équipements, on peut se demander si une des logiques sociales sous-jacente à ce projet n'est pas de faire contrôler l'animation pour faire pièce à l'activité syndicale des comités de locataires par exemple.

Par rapport à cette idée d'intégration d'équipements (salle de loisirs, ateliers d'artisan ou cuisine etc.) au bloc d'habitation, on pourrait aussi évoqué le cas de la "Maison commune" dont l'idée naquit dans l'Union soviétique des années 1920. Il apparaît alors clairement sur ces trois exemples qu'à partir d'expériences architecturales et urbanistiques qui se fondent sur l'idée d'intégration d'équipements collectifs au logement, on débouche sur 3 processus sociaux fondamentalement différents. Mon avis est qu'il faudrait alors se pencher sur l'idée "d'animation" qui traverse toutes ces expériences, et qui se fonde sur une stratégie de transformation ou de conservation-régulation de certaines relations sociales et notamment de celles qui fondent l'organisation de la cellule familiale.

J.M. Charron:

A Val d'Yverres les municipalités de gauche défendent l'équipement intégré lourd financé pour moitié par l'Education nationale (100 millions) et pour moitié par les municipalités. Toutes les municipalités soutiennent ce type d'équipement mais elles investissent la quasi totalité de leur budget culturel dans l'équipement intégré du Val d'Hyère.

Il faut se demander si l'animation liée aux équipements lourds (on ne peut pas faire n'importe quelle animation dans ce type d'équipement) n'exclut pas l'animation de base et de masse.

Cette expérience contredit toutes les revendications des équipes d'animateurs et d'usagers qui réclament une action sociale diversifiée à base de petits équipements.

Bloch: (architecte)

Il faut lier deux questions: qu'est-ce qu'on doit faire et comment le faire? Pour l'instant on parle toujours d'équipements institutionnalisés. Les formes de lutte se réduisent alors à l'obtention d'un contrôle démocratique qui se passe au niveau institutionnel.

????:

Il faudrait pouvoir concevoir dès maintenant des opérations expérimentales. Or on n'est pas encore en mesure de trouver des porteurs qui puissent (syndicats de locataires par exemple) porter des revendications et des objectifs nouveaux. Il faudrait tenter d'imposer certaines solutions dans un processus expérimental bien contrôlé politiquement et trouver des formes concrètes et précises d'association des usagers.

????:

Je pense que la difficulté dans ce débat est que les constructions d'équipements sont toutes neuves et peu développées et que l'expérience sur ce thème ne nous apprend encore que peu de chose.

Godard:

Les problèmes qui viennent d'être évoqués pose à mon sens la question de l'analyse des pratiques de syndicats de locataires et notamment de la pondération dans ces pratiques entre des attitudes défensives juridiques sur ces cas ponctuels et des attitudes qui consistent

à considérer le problème à un autre niveau.

J'aimerais simplement pour finir faire le point des questions posées et les thèmes abordés.

a) Nous avons développé un certain nombre de réflexions à partir des expériences en cours. Il s'agit par exemple, de la réflexion sur les équipements lourds, sur les tentatives de résolution des conflits sociaux par l'animation, sur les essais de rentabilisation des équipements sous couvert d'innovation idéologique, sur les expériences pédagogiques de la ville neuve de Grenoble. Ces quelques expériences nous ont amenés à poser le problème des possibilités d'intervention sur le mode de vie actuellement, et le problème de l'expérimentation sociale. On s'est demandé alors comment l'on pouvait faire de la prospective autrement que dans le discours, ce que l'on pouvait penser de la valeur exemplaire de ces expériences, s'il était possible d'autonomiser la lutte idéologique (par exemple à propos des expériences pédagogiques) des conditions politiques de financement et de contrôle de ces expériences idéologiques.

b) A propos de ce thème de l'expérimentation, deux grandes thèses sont apparues.

- La première postule que le cadre bâti n'intervient pas sur les rapports sociaux, soit parce qu'elle considère qu'une stratégie sociale peut s'exprimer sous n'importe quelles formes spatiales, soit parce qu'elle considère que le véritable problème est de situer les modes de financement.

- La seconde attribue une certaine efficacité à l'espace architectural soit parce que sa conception à l'amont peut entraîner une certaine concertation, soit par la négative parce que certaines formes spatiales sont des obstacles pour la mise en place d'expérience nouvelle.

c) Sur la base de ce débat une série d'interventions ont permis d'attirer l'attention sur le fait que la notion d'équipements collectifs était une notion idéologique qui plaçait le débat sur un terrain non scientifique et qu'au delà de la prise de position pour ou contre tel type d'équipement et de la revalorisation en soi de certaines expériences, il convenait de saisir les processus sociaux qui soustendaient la production de ces "équipements collectifs". Autrement dit pour étudier la notion d'équipements collectifs en général et d'équipements collectifs intégrés en particulier, il faut commencer par aborder l'analyse autrement qu'en termes "d'équipements collectifs".

Quatre directions d'analyses furent proposées:

1. Les nouveaux types d'intégration des équipements peuvent se comprendre à partir des processus sociaux et des contradictions qui ont donné naissance à la séparation des équipements en unités distinctes avant. Dans cette perspective il convient d'analyser sur quels autres intérêts de classe et idéologie, et sur quels conflits propres à certains groupes sociaux se fondent les nouvelles formes d'intégration et de séparation des équipements.
2. L'analyse des pratiques de classe fut présentée comme un autre moyen d'approche. Cette analyse peut se situer à deux niveaux:
 - * Au niveau de l'étude des transferts de tâche domestique, donc de l'économie de temps qui renvoie au problème fondamental de la paupérisation par le temps
 - * Au niveau de l'étude des processus de modification ou de reproduction des rapports idéologiques en posant le problème soit de rapport entre famille et animation soit de la signification sociale des coupures idéologiques telles que par exemple celle entre homme/femme,

jeune/vieux, pauvre/riche, marié/célibataire etc.

3. L'étude des stratégies politique et idéologique de certains niveaux de l'appareil d'Etat renvoyant à la trame générale de la lutte de classe et des rapports de domination politique et idéologique constitue un autre axe d'analyse. Dans cette perspective on a signalé l'importance de l'intervention de certains organismes privés ou publics d'animation urbaine.

4. Enfin on a proposé d'analyser les conditions de production des équipements à partir de la cristallisation institutionnelle de circuits de financement séparés.

d) A propos des besoins culturels enfin le problème fut posé de savoir pourquoi construire des équipements culturels et des théâtres si cela ne répondait pas aux besoins spontanés et immédiats de la classe ouvrière.

- - - - -

Notes:

3 personnes sont intervenues dont les interventions et les noms furent inaudibles du fait de mauvaises conditions d'enregistrement.

Nous estimerions souhaitable que ces personnes reconstruisent leur intervention afin d'enrichir encore notre matériel.